

Vos questions / nos réponses

Perdu

Par [Profil supprimé](#) Postée le 13/01/2011 15:28

bonjour,mon frère fume du cannabis depuis un moment le problème c'est que maintenant il est complètement addict...mes parents et moi vivont un enfer,le petit garçon joueur a disparu et a laisser place a quelqu'un sans respect,il est arrogant méprisant il ce renferme sur lui même,ne travail plus depui un ans et demi mais a commencé a sécher lécole dès la 5ème,plus de dialogue que des insultes,il dor le jour et vi la nuit,il a peu d'amis qui biensure son tous accro aussi,tout le monde tente de le raisonner,il est dans son monde et n'admet pas qu'il est dépasser par la situation,il ne jure que par le cannabis visite des site de plante pendant des heures,si on s'oppose a lui même pour des chose infime il casserai tout dans la maison,mes parents sont désamparé,il tien des propo incohérents,et depuis peu il boit ça commençai par une biere puis deux puis pack de 10 défoi 25 écoulé en mm pa deux jour pour arrivé a la bouteille de vodka de 1L...il insulte et limite frappe ma mère,on ne peux forcé les gen a ce soigner mais alors que faire il va sur ses 19 ans et n'a pas du tout l'intention de s'arrêté,j'ai peur pour lui

Mise en ligne le 14/01/2011

Bonjour,

Nous comprenons à la lecture de votre message que vous soyez désemparée.

La situation que vous décrivez est complexe.

Certes, votre frère est consommateur de cannabis, et selon vous, relativement obnubilé par cette thématique, en plus d'être désormais usager excessif d'alcool.

Cependant c'est aussi la description d'une lente trajectoire de dégradation que vous nous faites découvrir à propos du parcours de votre frère dès sa période de collégien.

C'est à ce moment, que vous situez déjà des signes de descolarisation progressive, de troubles du comportement, de non-respect envers l'autorité, de rupture de la communication en famille etc...

Votre frère a-t-il fait l'objet d'un suivi psychologique à cette période, ou d'une mesure éducative ?

Quoiqu'il en soit, ces premiers signes se sont désormais cristallisés dans un

comportement de repli sur ses consommations, d'intolérance à la frustration voire de violence.

Certes, on ne peut pas obliger votre frère à faire cesser ses consommations s'il ne le désire pas lui-même. En revanche, les "propos incohérents" auxquels vous faites référence nécessitent peut-être une prise en charge en milieu hospitalier psychiatrique pour votre frère, à la demande de la famille.

Malgré tous les éléments que vous citez, il nous est difficile de vous guider réellement au sein de cet espace d'échanges "Question-réponse".

Il serait souhaitable que vous puissiez joindre directement des professionnels pour aborder plus précisément cette situation, soit en contactant l'un de nos écoutants sur la ligne téléphonique de Drogues Info service au : 0800 23 13 13, (ligne anonyme et gratuite depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin), soit en vous rendant dans une consultation spécialisée soutenant l'entourage des jeunes consommateurs.

Nous vous incitons également à encourager vos parents dans cette démarche. Vous trouverez des adresses indiquées au bas de cette page. Les consultations y sont également gratuites et anonymes si vous le souhaitez.

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Montjoie : Permanence d'accueil- La Ferté Bernard

17 rue Hoche
72400 LA FERTE BERNARD

Tél : 02 43 14 15 40

Site web : www.montjoie.asso.fr

Accueil du public : Sur rendez-vous : avec un intervenant social : jeudi de 10h-18h - Une infirmière, toute la journée (jeudi).

Consultat° jeunes consommateurs : Un vendredi sur deux par un psychologue dédié. Accueil des familles sur rendez vous (1 fois par mois).

Voir la fiche détaillée

CSAPA MONTJOIE

**66 bis, rue de Belfort
72000 LE MANS**

Tél : 02 43 14 15 40

Site web : www.montjoie.asso.fr

Accueil du public : Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi. Permanence d'accueil sans rendez-vous le lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h00.

Substitution : Délivrance de méthadone : du lundi au vendredi (précisions par téléphone sur les tranches horaires).

Service de prévention : Formation des professionnels (scolaires, collectivités, entreprise) sur demande.

[Voir la fiche détaillée](#)

Consultations Contr'Addictions- Maison départementale des adolescents de la Sarthe

**14 avenue du Général de Gaulle
72000 LE MANS**

Tél : 02 43 24 75 74

Site web : [/urlr.me/827Tj](http://urlr.me/827Tj)

Accueil du public : Lundi - Mercredi et Vendredi de 9h-18h et Mardi - Jeudi de 12h-18h

Consultat° jeunes consommateurs : Accueil avec ou sans rendez-vous : tous les mardis de 17h à 20h - contactez le 06 84 71 25 67 (laisser un message vocal pour être rappelé)

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA Montjoie- Permanence d'accueil à Sable sur Sarthe

**40 rue Gambetta
72300 SABLE SUR SARTHE**

Tél : 02 43 14 15 40

Site web : www.montjoie.asso.fr

Accueil du public : Sur rendez-vous avec un intervenant social et une infirmière les vendredi et un mardi sur deux - Travailleur social les vendredi de 9h-16h30

Consultat° jeunes consommateurs : Un vendredi sur deux par un psychologue dédié. Accueil des familles sur rendez vous uniquement (1 fois par mois).

[Voir la fiche détaillée](#)